

un tiers de nos citoyens, ont eu l'impression d'être des laissés-pour-compte et ils s'inquiètent de ce qu'ils ne sont pas dûment reconnus dans cette ronde de négociations en vue du renouvellement de la Constitution.

L'alinéa e) de l'article 2 se lit comme suit:

Le fait que les Canadiens sont attachés à l'égalité raciale et ethnique dans une société qui comprend des citoyens d'origines multiples dont la contribution à l'édification d'un Canada fort reflète sa diversité culturelle et raciale.

Bien qu'insuffisamment aux yeux de certains, la diversité raciale et culturelle ainsi que l'égalité sont clairement identifiées et reconnues. Aurait-on pu aller plus loin? Oui. Mais l'alinéa e) est un pas dans la bonne direction, une étape dans l'évolution du Canada, un pays encore très jeune.

Je suis embarrassé toutefois par le singulier libellé de l'alinéa d). Il se lit comme suit:

L'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays.

Or, l'alinéa e) et les autres n'engagent que les Canadiens, non leurs gouvernements.

Certains ont suggéré que cette divergence entre les deux alinéas de la clause Canada serait peut-être discriminatoire et qu'elle pourrait donner lieu à diverses interprétations et valeurs juridiques; ils ont proposé d'ajouter le mot «gouvernements» à l'alinéa 2 e). À mon avis, dans le contexte de la Constitution, le mot «Canadiens» inclut aussi les gouvernements. Le gouvernement ce sont les gens et réciproquement. Pour éviter cette confusion, je propose d'éliminer le mot «gouvernements» à l'alinéa 2 d) puisqu'il est superflu et inutile; ainsi, toutes les parties de la clause Canada auraient la même force et le même poids.

Honorables sénateurs, la principale critique que je peux formuler à l'égard de cette ronde constitutionnelle, c'est que nos leaders n'ont pas abordé la clause de dérogation qui est, à mon avis, offensante et antidémocratique, particulièrement dans un

pays aussi juste et humanitaire que le Canada. Une telle clause n'a pas sa raison d'être dans une société démocratique.

Le seul véritable objectif d'une clause de dérogation est l'abrogation des droits des individus ou des minorités, ce qui, selon moi, est inacceptable. S'il faut dans certains cas restreindre les droits des individus ou des minorités, il existe déjà des dispositions à cette fin dans la Charte canadienne des droits et libertés. La prochaine fois, on devrait abolir cette clause choquante.

Honorables sénateurs, le Canada est un pays merveilleux où la tolérance et la compréhension mutuelle sont des valeurs fondamentales respectées par une grande majorité de nos citoyens. La discrimination et le racisme seront toujours présents au Canada, mais ils ne seront et ne devront jamais être très répandus. L'intégration régulière et fréquente de gens d'autres races et d'autres cultures dans notre pays est en train de créer une nouvelle identité canadienne, celle de l'avenir, ou, comme je me plais à le dire, une race hybride, ce qui est formidable sur le plan humain. Mes trois petits-enfants sont ce que j'aime bien appeler des «hybrides»—ils ont un mélange de gènes provenant de gens de races, de couleurs et de croyances différentes.

Pour le bien de mes petits-enfants et des vôtres, je me bats pour garder notre pays uni, parce qu'il en vaut la peine—il est le pays où il fait le mieux vivre au monde. Je prierais donc tous les Canadiens de ne pas exiger la perfection, mais d'accepter le compromis raisonnable qu'ont atteint les dirigeants de notre pays.

Honorables sénateurs, pour répondre à la question que me posera sans doute mon leader, l'honorable sénateur Murray, à l'instar de nos collègues de la Chambre des communes, j'ai l'intention de voter «oui» et d'approuver cette motion visant à adopter le texte de la question référendaire, tout comme je voterai «oui» au référendum, le 26 octobre prochain. J'espère que vous ferez tous de même.

(Sur la motion du sénateur Lynch-Staunton, au nom du sénateur Everett, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures demain.)